

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ACHAT DE MASQUES POUR LA POPULATION : 680 093 EUROS D'AIDES DE L'ÉTAT POUR LES COLLECTIVITÉS

Laon, le 3 août 2020

Dans le pilotage de la gestion de la crise du coronavirus, l'État a veillé à agir en partenariat avec les collectivités territoriales pour œuvrer à la protection des populations. Il a notamment souhaité les soutenir dans l'achat de masques destinés aux populations.

Conformément à l'engagement du Gouvernement, il a ainsi contribué à cet effort en prenant en charge 50 % du coût des masques commandés entre le 13 avril et le 1^{er} juin 2020.

Au 29 juillet 2020, **148 collectivités** du département ont pu bénéficier de ce concours exceptionnel de l'État pour l'achat de **902 938 masques** destinés à la population.

Le montant total des dotations s'élève à 680 093 €.

Les 10 premières collectivités bénéficiaires sont :

- commune de Saint-Quentin : 178 000 €
- commune de Laon : 60 724 €
- commune de Soissons : 60 000 €
- PETR - union des communautés de communes du Sud de l'Aisne : 42 800 €
- communauté de commune Picardie des Châteaux : 27 655 €
- commune de Château-Thierry : 27 600 €
- communauté de communes des Trois Rivières : 23 528 €
- communauté d'Agglomération Chauny-Tergnier-La Fère : 22 220 €
- communauté de communes du Pays de la Serre : 21 868 €
- commune de Chauny : 16 700 €



Préfet de l'Aisne



@Prefet02

